



Réouverture des écoles ténaises 2022-2023

Des milieux scolaires en santé



Au cours des deux dernières années, nous avons tous appris comment limiter la propagation des maladies, alors continuons d'assurer la sécurité des écoles des Territoires du Nord-Ouest (TNO)!

Les arrêtés de santé publique étant levés aux TNO, le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique (BACSP) fournit des suggestions globales aux collectivités, notamment aux écoles, quant aux mesures de santé publique liées à la COVID-19 qu'elles peuvent mettre en place. Ces mesures ne sont pas obligatoires.

Cette année scolaire, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) invite tout le monde à se serrer les coudes pour assurer la sécurité des salles de classe.

Voici quelques habitudes saines que le personnel scolaire, les élèves et les familles peuvent suivre :

- Restez à la maison si vous êtes malade!
- Portez un masque si vous le voulez.
- Lavez-vous souvent les mains.
- Désinfectez les surfaces fréquemment touchées pour éviter la propagation des maladies.
- Évitez de partager les fournitures scolaires, la nourriture et les boissons.
- Donnez de l'espace aux gens s'ils le demandent.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les organismes scolaires ténais auront pour priorité de

maintenir la santé et la sécurité de leurs élèves, de leur personnel et de leurs collectivités.

C'est eux qui décideront, s'ils le souhaitent, de mettre en œuvre des protocoles de sécurité supplémentaires dans les écoles, comme le port du masque, les bulles-classes, ou des restrictions concernant les visites ou le service de nourriture commune.

Le MÉCF encourage tout le monde à suivre les protocoles en place à l'école afin de contribuer à un milieu scolaire en santé!



Pour en savoir plus

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

www.gov.nt.ca/fr